



Nancy le 9 novembre 2020

Audience avec le Conseiller Social de Mr Dussopt, Ministre délégué aux comptes publics.

Monsieur Le Conseiller Social,

Une fois n'est pas coutume, nous tenons à laisser une trace un peu solennelle sur cette réunion dite «informelle» à laquelle vous nous conviez. Une sorte de liminaire que nous ne vous lirons pas lors du CTL prévu demain, car nous n'y participerons pas étant donné les péripéties que nous avons vécues pour participer à cette audience ?

En effet, suite à notre demande, fait non coutumier la DDFIP 54 voulait s'incruster dans celle-ci. Vous pouvez donc constater l'état d'esprit et l'ambiance qui règne dans la gestion du dialogue social dans ce département. Nous dénonçons ce simulacre de dialogue social qui va traiter du NRP nouveau réseau de proximité décliné en Meurthe et Moselle, dont les décisions sont déjà entérinées, ce qui fait de ce CTL un CTL conclusif..

D'abord, même si ce n'est pas l'objet essentiel de nos propos, nous ne pouvons pas commencer sans une pensée particulière pour celles et ceux qui sont frappés par les actes terroristes de ces dernières semaines et les personnes victimes de la pandémie COVID.19.

Ensuite, nous voulons remercier Mr le Ministre Dussopt de sa venue au centre de contact de Nancy, ex centre impôt service qui avait aussi une mission de conseil aux professionnels, mais avec un régime indemnitaire qui vient d'être supprimé.

Cette vitrine magique de la DGFIP mise en place dans l'urgence puisqu'on la nomme « cellule de crise » ne doit son fonctionnement qu'à la conscience professionnelle des agents qui ont su en une semaine digérer les fiches techniques pour exercer leur

nouvelle mission qui leur incombait. Celle de se transformer en cellule de crise, afin d'aider les professionnels déboussolés et en détresse face aux décisions gouvernementales concernant le re-confinement et la mise en place des aides.

Quant à la prévention des risques psycho-sociaux pour les agents qui deviennent récepteurs de tous les malheurs et des larmes des professionnels, ou est elle ???

Une information diffusée sur une chaîne en continu annonçait : « confinement un numéro pour les commerçants en difficulté financière ou psychologique » en donnant le numéro unique dédié des centres de contact de Lille et Nancy. Voici les agents devenus psychologues. Malgré le démenti du Ministre des PME, le mal est fait et les professionnels se lâchent auprès de nos collègues.

Belle vitrine en effet, Mr le ministre délégué pourra le vérifier, d'ailleurs les représentants de Solidaires finances publiques se demandent si la visite de Mr Dussopt n'a pas bousculé un peu les décisions de notre direction qui a octroyé dernièrement aux agents du centre de contact, un télé-travail de 4 jours.

Et ce vendredi 6 novembre, comme par hasard, nous avons appris que tous les agents de Meurthe et Moselle pourraient télé-travailler le mercredi alors que le 2 novembre, c'était nient !!! 3 jours de télé-travail et pas le mercredi. Un point c'est tout.

Circulez y a rien à voir.

Une deuxième visite de Mr Dussopt, et hop cinq jours de télétravail !!!

Nous parlions précédemment d'une vitrine magique, mais maintenant nous allons parler du fonds de commerce.

Nous l'avons déjà écrit à maintes reprises , mais il faut redire : ce NRP n'est ni nouveau, ni une amélioration du réseau, ni de proximité. Il n'est prétexte qu'à une **massification des tâches** dans des SIE, SIP regroupés et les SGC nouvellement créés en lieu et place des trésoreries supprimées. Il faut aussi garder le volet budgétaire non négligeable de cette réforme à l'esprit, lequel permet des économies d'échelle (loyers des trésoreries, SPF, SiP et SIE supprimés, économies de fluides, baisse des frais d'affranchissement).

Le but recherché du NRP est donc aussi les suppressions d'emplois .

Malgré la crise sanitaire, à la DGFIP, l'opération de propagande sur les réformes engagées continue et même s'intensifie.

- **État d'avancement après un an de concertation**

On nous fait comprendre que désormais, c'est « circulez, il n'y a rien à voir ».

On lit : « *Partout, la concertation a été riche et a fortement mobilisé les directeurs et leurs proches collaborateurs* ». Ici, il faut remplacer le mot *concertation* par *contestation*. En effet, cette dernière a été suffisamment massive pour contraindre les équipes de direction à mouiller le maillot comme jamais.

- **Sur les principes et pilotage du « nouveau réseau de proximité » (NRP)**

On lit : « *mieux répondre aux besoins de proximité* » et « *rééquilibrer la localisation des services de la DGFIP* »...Chassez le naturel, il revient au galop, mais Mr le Ministre Délégué, nul besoin de réfléchir dans l'extrême pour vous rappeler que dans le 54, par exemple il y avait des Trésoreries à Cirey sur Vezouze, Badonviller, dans le sud du département et à Longuyon dans le pays haut, qui ont été supprimées et maintenant remplacées par les MFS, pardon les MSAP, ah non les EFS !! Les GO animateurs de ces Etablissements France Service doivent-ils être spécialistes des dons, plus particulièrement des dons du sang, car l'EFS est aussi l'Etablissement Français du Sang. Il est reconnu qu'en France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées !!!

D'ailleurs nos nouveaux directeurs étaient étonnés, il y trente ans déjà, que des collègues de la DGI et DGCP puissent avoir ensemble des permanences dans des mairies, des associations comme la famille rurale ou autres.

Ne dit-on pas que le futur, c'est le présent fait par le passé.

« *la DGFIP prend l'engagement d'une stabilité de son réseau sur six ans* ».

Que vaut un engagement sur six ans d'une direction, d'un ministère, à moins de deux ans d'une élection présidentielle ? Le fait que la durée de cet engagement corresponde à celle du complément indemnitaire d'accompagnement constitue de surcroît une coïncidence étrange.

on lit : « *un desserrement du calendrier (...) et le lissage des opérations jusqu'en 2023* ».

Dans de nombreuses DDFIP ou DRFIP, le calendrier d'origine est maintenu et certaines tablent même sur un NRP abouti dès 2021. Faut-il y voir la crainte de certains directeurs d'être remplacés par des *managers* du privé s'ils ne tiennent pas les objectifs?

- **perspectives de mise en œuvre des projets départementaux du NRP**

On lit : « *La concertation qui aura duré plus d'un an (...) devrait s'achever dans le courant de l'automne* ». Nous sommes début novembre 2020, et en neutralisant les deux étés 2019-2020 ainsi que la période de confinement, la DGFIP crée le concept de l'année qui dure six mois.

« *La concentration des structures s'accompagnera parallèlement du déploiement des nouveaux services (SGC, CDL, accueils de proximité et antennes), la transformation des unes permettant la création des autres* ». La DGFIP réinvente pour le coup le principe de Lavoisier :

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Quant à la gestion de la COVID-19, au sujet des cas contacts, la note de RH2 va à l'encontre des préconisations de la sécurité sociale.

Quand une personne est cas contact au regard de la CPAM (papier en main), elle doit respecter un isolement pendant 7 jours , mais à la DGFIP avec le papier CPAM, un agent vient travailler et doit appeler le médecin de prévention, ou s'il est absent les RH (qui ne sont certainement pas médecins). Ces derniers redéfinissent alors si l'agent est vraiment cas contact (circulaire RH2C).

C'est choquant que les règles de prudence ne soient pas les mêmes chez tous les employeurs.